



Impérial Eco Bad Fontainebleau 2025

Simple homme, Simple dame, Double Hommes, Double Dames et Double mixte- Séries de NC à N3
21 et 22 juin 2025- Règlement Particulier

Dispositions générales

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre. Le règlement général des compétitions sert de référence à son organisation.

Art 1 :

- ✓ Le juge-arbitre principal est Mr BECHU Emmanuel. Le juge-arbitre adjoint est Mr LANCHARD Philippe
- ✓ Le GEO principal est Mr LAURENT Mathieu (tournoi.csacnsdbad@gmail.com/ 06 33 01 98 32)
- ✓ Le tournoi est autorisé par la FFBaD sous le numéro 2403954
- ✓ Le tournoi est ouvert à tous les joueurs jeunes (minimes, cadets, juniors), séniors et vétérans licenciés à la Fédération Française de Badminton (FFBaD).
- ✓ Le tournoi se déroule selon le format Standard de la Ligue d'Ile-de-France de Badminton (LIFB).

Art 2 :

- ✓ La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
- ✓ Tous les joueurs et coaches doivent respecter les codes de conduite de la FFBaD.

Art 3 :

- ✓ Tout joueur doit être en règle vis-à-vis de la FFBaD et doit être en possession de sa licence.
- ✓ Tous les joueurs devront, dès leur arrivée, se présenter à la table de pointage afin de valider leur présence.
- ✓ Chaque participant mineur doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs. La signature de l'adulte responsable sera demandée lors du pointage à la table de marque

Art 4 :

- ✓ Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 3 minutes pourra être disqualifié par les Juges-arbitre et ce, quel que soit le stade de la compétition.
- ✓ Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD, est exigée sur les terrains.
- ✓ Tout joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants et tous les accessoires utiles à son match.
- ✓ Le plateau de jeu est réservé aux Juges-arbitres, arbitres, aux organisateurs, aux joueurs, et aux entraîneurs uniquement aux emplacements réservés pour le coaching.
- ✓ Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min quelle que soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à

l'annonce « jouez » du match suivant). Il ne pourra être réduit qu'avec l'accord express des intéressé(e)s. Les juges-arbitres peuvent accorder un repos plus long lorsque cela leur paraît souhaitable.

Art 5 :

- ✓ Contestations : seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi peut contester auprès des Juges-arbitres. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Art 6 :

- ✓ Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...
- ✓ La salle dispose d'un défibrillateur.

Dispositions particulières

Art 7 :

- ✓ Le tournoi se déroule à la Halle Caporal Mimoun du site du CNSD, Rue des Archives 77300 Fontainebleau, sur 9 terrains dont 0 tapis.
- ✓ Ce tournoi est ouvert aux joueurs licenciés de la FFBaD classés des séries N3 à NC
- ✓ Les disciplines proposées sont : Simple Homme (SH), Simple Dame (SD), Double Hommes (DH), Double Dames (DD) et Double Mixte (MX).
- ✓ Dans chaque discipline, les paires inscrites seront regroupées selon leur cote FFBaD (CPPH). Les cotes prises en compte seront celles au jeudi 22 mai 2025
- ✓ A titre indicatif, il est prévu 4 séries par discipline. Elles seront dénommées Série 1 (meilleures cotes) à Série 4 (côtes les moins élevées). Les joueurs seront affectés par le comité d'organisation au tableau correspondant à leur CPPH à la date de confection des tableaux, de manière à assurer un écart de niveau raisonnable entre les cotes les plus hautes et les plus basses au sein d'un même tableau.
- ✓ Pour la répartition des paires dans les différents tableaux, c'est la moyenne de la côte de chacun des deux joueurs dans la discipline concernée qui est prise en compte et respectera un écart de maximum 16 fois entre le meilleur et le moins bon CPPH du tableau. Le nombre de tableaux peut être modifié par l'organisateur en fonction du nombre de paires inscrites dans chaque discipline.

- ✓ Les tableaux comportent :
 - une première phase en poules de 3 ou 4 avec si possible 2 sortants,
 - puis une seconde phase en élimination directe.
- ✓ Certains tableaux peuvent se dérouler sous forme de poule unique de 4 ou 5. Une poule unique de 3 ne sera possible qu'avec l'accord de tous les intéressé(e)s.

Art 8 :

- ✓ L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs peuvent être lancés 1h à l'avance. Tout joueur devant s'absenter temporairement devra avertir la table de marque, après avoir vérifié qu'il ne joue pas les matchs suivants, en cas d'absence il risque l'exclusion du tableau.

- ✓ Les matchs des tableaux de simples et de doubles mixtes se déroulent le samedi jusqu'aux finales. L'ensemble des matchs des tableaux de doubles hommes et doubles dames se déroulent le dimanche.
- ✓ Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 7h30 à 23h30 et/ou le dimanche de 7h30 à 19h00.
- ✓ Les matchs se déroulent en auto-arbitrage jusqu'aux finales, et certains matchs le seront par des officiels. Cependant, en cas de litige lors de matchs auto-arbitrés, tout joueur peut faire appel aux juges-arbitres pour désigner un arbitre ou les aider sur un point litigieux du règlement.
- ✓ Les organisateurs, en accord avec les Juges-arbitres, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi

Art 9 :

- ✓ Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant homologué choisi est le **RSL 3**, en vente dans la salle aux stands du partenaire du club. Des volants sont fournis pour les finales pour toutes les séries et tous les tableaux (3 par match).
- ✓ Dès leur appel sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement (test des volants, échauffements et changements de tenues inclus).

Art 10 :

- ✓ Tout volant touchant une infrastructure du gymnase (câbles, paniers de basket, luminaires, structures métalliques ...) est compté « faute » en jeu.

Art 11 :

- ✓ Les inscriptions doivent obligatoirement parvenir via Badnet ou l'application Ebad avant le 24 mai 2025
- ✓ Les paiements doivent être fait via Badnet ou l'application Ebad
- ✓ Les frais d'inscription s'élèvent à 18€ pour 1 tableau et 22€ pour 2 tableaux (dont 2€ étant reversés à la FFBA D) pour les joueurs extérieurs, et 10 € pour 1 tableau et 14 € pour 2 tableaux pour les joueurs du club (dont 2€ étant reversés à la FFBA D).
- ✓ Aucune inscription n'est enregistrée sans règlement.
- ✓ La confection des tableaux aura lieu le 24 mai 2025
- ✓ Le tirage au sort aura lieu le 07 juin 2025
- ✓ Les joueurs devront impérativement être licenciés au plus tard le jour du tirage au sort
- ✓ Dès le jour de ce tirage, les forfaits doivent être justifiés auprès de l'organisation et de la LIFB selon la procédure habituelle. Le remboursement sera effectué par l'organisation uniquement sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation de l'employeur.
- ✓ Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Dans ce cas, la prise en compte ou le refus des inscriptions se fera suivant l'ordre d'arrivée des inscriptions, puis au meilleur classement.
- ✓ Tous désistements déclarés après la date limite d'inscription, ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, et sur présentation d'une pièce justificative (certificat médical, attestation de travail, etc.) dans la limite de cinq jours après le tournoi.
- ✓ Les convocations seront diffusées via Badnet et Ebad. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

Art 12 :

- ✓ Les vainqueurs et finalistes de tous les tableaux seront récompensés.

- ✓ L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est insuffisant. Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en lisant ce règlement, contribueront à la réussite de la compétition.

